

une certaine conférence qui a eu lieu à Londres. Je ne traiterai pas ce sujet. Celui-ci sera probablement tranché dans une autre circonstance. Je tiens seulement à dire que, si nous avons le sentiment de l'équité, si nous prisons dans la vie publique les efforts réels de dévoués serviteurs du public, le pays et la Chambre — les trois éléments qui la composent — s'uniront pour rendre hommage à mon très honorable chef au sujet de l'attitude qu'il a prise lorsqu'il a affirmé qu'à l'égard des grands problèmes internationaux, le Canada et les Etats-Unis doivent se consulter et qu'aucune politique mondiale ne doit être tracée, à moins que ne soit posé d'abord le principe d'un concert harmonieux entre nous et nos puissants voisins du sud. Ce pays fournit un exemple admirable. Depuis plus d'un siècle il est préservé des ravages de la guerre et, dans l'état de division où se trouvent actuellement les nations européennes, rien ne pourra sauver le vieux monde de la ruine complète et des désastres financiers dus à la guerre, si ce n'est la conclusion d'une étroite alliance entre, d'une part, la Grande-Bretagne et ses dominions — l'essaim d'états qui sont ses égaux, pourrais-je dire — et, d'autre part, les Etats-Unis d'Amérique, d'une alliance qui fasse observer la loi bien simple prescrivant qu'il n'y aura plus de meurtre.

M. PUTNAM: Ni la réciprocité commerciale.

L'hon. M. BAXTER: Je le veux bien, pour faire plaisir à mon honorable ami. Son chef a fait allusion aux autres discours du trône portant sur le tarif, discours qui, a-t-il dit, sont restés sans effet pratique; cependant, le parti dont un des membres n'a fait qu'effleurer ce sujet se glorifie de ce que, pour la première fois depuis de longues années, le gouvernement constitutionnel soit rétabli au Canada. Il était tout naturel de compter qu'avec la réalisation d'un gouvernement constitutionnel on mettrait fin, pour ce qui regarde les discours du trône, au procédé autocratique et mystérieux que mon honorable ami trouve si détestable. C'était le moment d'inaugurer du nouveau. Je dois dire que l'autocratie d'hier a tout simplement fait place à celle d'aujourd'hui. Puisque mon honorable ami m'a amené sur ce sujet, je l'invite à méditer sur cette réflexion-là.

Cet honorable collègue me permettra-t-il de lui demander si dans son for intérieur, dans le tréfonds de son âme, il ne se sent pas légèrement contrarié de la mai-

[L'hon. M. Baxter.]

greur du discours du trône et des observations de son chef sur le sujet? Je n'ai pas encore eu le plaisir de lui être présenté, mais j'espère bien que nous ferons connaissance. Je suis bien sûr cependant qu'il assistait à la convention d'Ottawa, qu'il y a chaleureusement acclamé le programme libéral et que l'article de ce programme qui lui a causé le plus de joie est celui qui a trait au tarif douanier, à moins que ce ne soit celui par lequel le parti s'engageait de la façon la plus formelle à mettre ce programme à exécution aussitôt qu'il serait en mesure de le faire. Je ne doute pas, non plus, qu'il ait applaudi aux efforts que, par deux fois au moins, l'opposition tenta dans le temps, soit ici, soit au dehors, pour faire proposer ce programme à la Chambre par voie de résolution et inviter la députation à l'adopter. Ce parti qui a si soudainement et, peut-être d'une manière si inattendue, réussi à décrocher le pouvoir ne ressemble nullement à un groupe de personnes qui se réunissent pour la première fois dans le but de formuler une politique. La sienne, lorsque l'occasion s'offrit de la mettre en pratique, était arrêtée depuis plus de deux ans. Elle est toute prête, comme le serait le plus élégant complet chez un marchand de confections politiques. Pourquoi ne l'a-t-il pas proposée dès le premier jour de la session? Pas n'était besoin de perdre de temps à la reprendre, la modifier, la faufiler ou y faire d'autres retouches. Elle était prête depuis deux ans, et si les libéraux ont tenu le langage de la sincérité devant le peuple, leurs brochures électorales ne constituent pas un simple déguisement; ils devraient être prêts à mettre en pratique les articles du programme tracé à la convention d'Ottawa. Il n'est pas besoin pour cela d'une nouvelle convention. Il se peut qu'on nous ait donné le premier d'une longue série de prétextes que l'on invoquera au cours de la présente législature du Parlement et même pendant plusieurs autres. Les brochures de cette sorte, il ne faut pas, viennent nous dire, les prendre trop au sérieux.

A l'honorable collègue qui m'a parlé de réciprocité, je conseille de songer à la voie tortueuse que le cabinet dont il est un des brillants satellites poursuit dès le début de la session. Je lui dirai aussi que le parti auquel j'appartiens ne s'est pas fait faute, il ne l'ignore sans doute pas, de faire savoir à la population qu'il ne veut pas de la réciprocité commerciale. En certaine circonstance mémorable, le parti libéral s'est déclaré pu-